

LIEUX	Routes	Km part	Km total
ANTIBES CHEMIN DE ST CLAUDE		0	0
JUAN LES PINS	N 98	8	8
GOLFE JUAN		4	12
CANNES		6	18
LA NAPOULE		8	26
COL DE L'ESQUILLON		7	33
LE TRAYAS		5	38
CAP ROUX		2	40
ANTHEOR		5	45
AGAY		4	49
VALESCURE	R. D	9	58
CARREFOUR R. N 7	R. N 7	4	62
COL DU TESTANIER (ESTEREL CR)		8	70
CARREFOUR LE LOGIS DE PARIS	D. 37	3	73
LES ADRETS		2	75
LAC DE SAINT CASSIEN		8	83
CARREFOUR D. 562		3	86
MONTAUX	D. 96	3	89
GORGES DE LA SIAGNE	D. 105	9	98
SAINT CEZAIRE SUR SIAGNE	D. 5	5	103
COL DE LA LEQUE		5	108
SAINT VALLIER DE THIEY (C.R)	N. 85	5	113
COL DU PILON		3	118
GRASSE (ROTHSCHILD)		8	124
PRE DU LAC	D. 3	6	130
OPIO		2	132
VALBONNE		4	136
BIOT	D. 4	9	145
ANTIBES (ARRIVEE CH. DE ST CLAUDE)		6	151



L'ANTIBOISE

Brevet Randonneur à allure libre de 150 km

Ce brevet randonneur organisé le dimanche 7 avril 2013 sous les règlements de l'U.F.O.L.E.P, par Antibes Vélo Passion, n'est pas une compétition, mais une randonnée cyclotouriste à allure libre.

Comptant pour le trophée randonneur Côte d'Azur (carte verte), il est ouvert à toute personne ayant plus de 18 ans, justifiant d'une assurance individuelle et responsabilité civile. Antibes Vélo Passion, décline toute responsabilité en cas d'accident et ne peut être tenu responsable du comportement des participants.

Deux Parcours : 100 et 150 km

Deux parcours au choix 150 et 100 km.

Départ grand parcours 150 km : à Antibes Chemin de Saint Claude, (route de Biot) 7 h 30 à 8 heures.

Arrivée 150 km : Chemin de Saint Claude à hauteur de la nouvelle salle omnisports de 12 h 00 à 16 h 00.

100 km : prise carte de 7 h 30 à 8 h 00 direct par Juan les Pins, puis, même itinéraire que les 150 km jusqu'au Logis de Paris. (remise carte et retour libre)

Contrôles et Ravitaillements :

Au sommet de l'Estérel km 71 (de 9 h 15 à 10 h 45)
A Saint Vallier km 113 (de 11 h 15 à 14 h 15)

Classement des clubs : au nombre de participants.

150 km : 5 points + 2 points supplémentaires pour les féminines. **100 km :** 2 points + 1 point pour les féminines. Présentation de la licence 2 points.

Engagements par club : Albert Triton 46, corniche des Cougoulins 06600 Antibes.

Tel. et Fax 04 93 33 23 94.

Parcours 150 km 10,00 € - 100 km 2,00 €

Non licenciés : 150 km 15,00 € - 100 km 5,00 €

Engagement au départ : 15,00 €

Pour les non licenciés, certificat médical moins de 3 mois obligatoire.

Chèque ordre Antibes-Vélo-Passion.

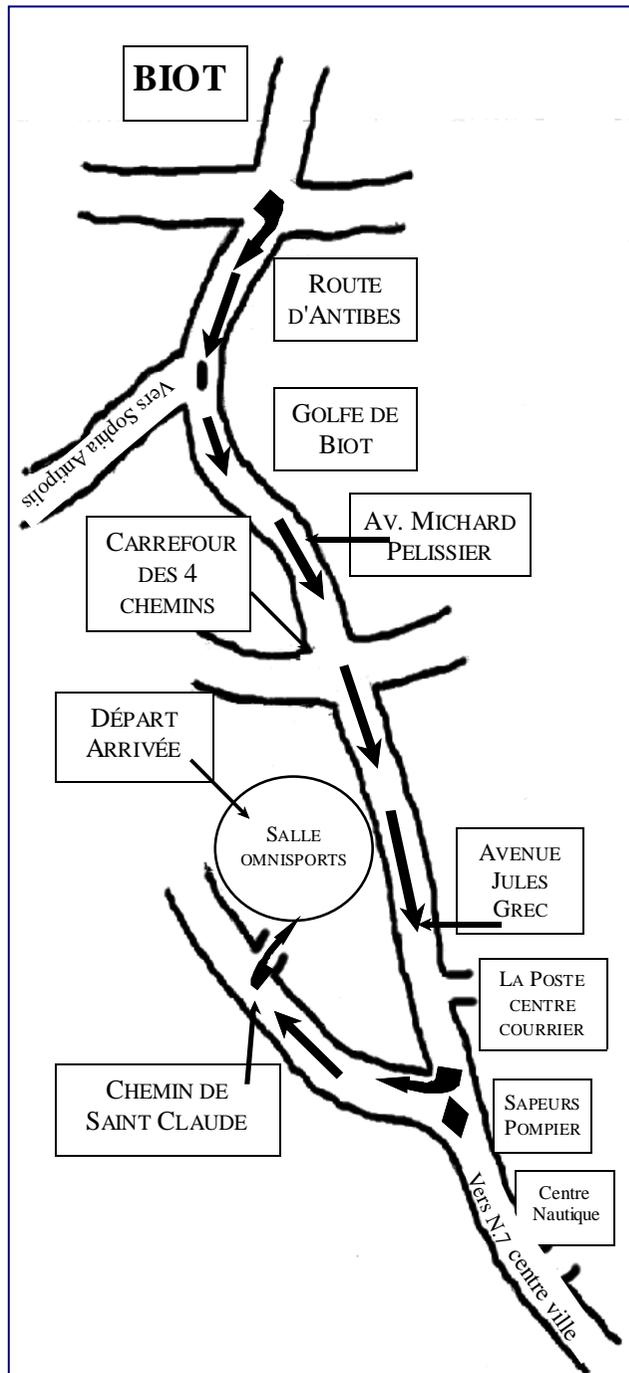
Clôture des engagements le **jeudi 4 avril 2013**

Nombreuses récompenses.

Infos pratiques

A Cannes au 1^{er} carrefour, tourner à gauche direction Le Palm-Beach - La Croisette. A Agay, tourner à droite direction Valescure (Le Golfe) puis, carrefour N. 7 vers l'Estérel (Testanier)

A la sortie du village de Montauroux (1 km -1,5 km) tourner à droite direction les Gorges de la Siagne - Saint Cézaire (**prudence descente vers La Siagne sinueuse et étroite**). A Grasse, prendre le boulevard Rothschild direction Pré du lac, puis, Châteauneuf, Opio, (carrefour), Valbonne, Biot, Antibes.



Dénivelé 1 726 M.

Bulletin d'inscription
A compléter et à retourner à
Antibes - Vélo - Passion
46, corniche des Cougoulins
06600 Antibes

Tel et Fax : 04 93 33 23 94 E-mail :
albert.triton@antibes-velo.com

Clôture des engagements le jeudi 4 avril 2013

Nom.....Prénom.....

Club.....

Tel :.....

Adresse.....

Licence : U.F.O.L.E.P
F.F.C.T
F.S.G.T
Non licencié

Parcours 150 km : 10 €

Parcours 100 km : 2 €

Chèque ordre Antibes Vélo Passion

Ce brevet-randonneur organisé le dimanche 7 avril 2013, n'est pas une compétition, mais une randonnée cyclotouriste à allure libre.

Antibes Vélo Passion décline toute responsabilité en cas d'accident. Les participants devront respecter le code de la route en vigueur.

Je certifie avoir pris connaissance des informations concernant cette épreuve.

Date.....Signature.....